Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 09/09/25 - PV N°3

<u>Président</u> : Jean-Claude DELATRE <u>Secrétaire</u> : Régis SANCHEZ

Présents: Jean-Luc GARCIA, Katia GOZZO, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent

VANDEVILLE

Excusé : Miguel GONZALEZ

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

SENIORS

DEMANDE D'ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE

FC CLAIRA ST LAURENT : courriel du 09/09/25, demandant l'engagement d'une équipe 3 en Départemental 4. Cette équipe est intégrée en D4 Poule A à la place de l'exempt.

COUPE D'OCCITANIE SENIORS

Tirage du 2ème tour le mardi 16/09/25 à 16h30 - Matches le : 28/09/25

JEUNES

DEMANDES D'ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES

LES PHOENIX CATALANS: courriel du 02/09/25, 1 équipe U13 Animation 2.

FC ILLE NEFIACH: du 04/09/25, 1 équipe U13 Animation 2.

SP PERPIGNAN NORD: courriel du 07/09/25, 1 équipe U13 Animation 4.

FC THUIR: courriel du 09/09/25, 1 équipe U13 Animation 3.

FC BECE VALLEE DE L'AGLY : courriel du 09/09/25, 1 équipe U13 Animation 2.



L'OFFICIEL 66 N°5 DU 12/09/25 SAISON 2025/2026

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Une poule U13 Animation F de 6 équipes ou plus pourra être créée pour la 1ère phase.

***Les clubs resteront en U13 Animation pour la 2ème phase.

FC ALBERES ARGELES: courriel du 09/09/25, demandant l'engagement d'une équipe 2 en U12. Cette équipe est intégrée dans la Poule C à la place de l'exempt (le club ayant déjà une équipe engagée en U12 P/A).

FC FENOUILLEDES : courriel du 09/09/25, demandant l'engagement d'une équipe U15 en 1ère phase. Cette équipe est intégrée en Poule A à la place de l'exempt.

RETRAIT D'EQUIPES

RF CANOHES TOULOUGES : courriel du 08/09/25, demande de retrait de son équipe U13

Animation 3 en Poule C

<u>Amende</u> : 70€

FU NARBONNE: courriel du 08/09/25, demande de retrait de son équipe U19 T PO/AUDE.

<u>Amende</u> : 100€

FC POLLESTRES: courriel du 09/09/25, demande de retrait de son équipe U12 en Poule A

Amende : 70€

ATAC OC: courriel du 09/09/25, demande de retrait de son équipe U13 Animation Poule A

Amende : 70€

4.

Pour des raisons calendaires à respecter, la Commission se réserve le droit de reporter à un mercredi les matches qui ne pourront pas se jouer à la date fixée et ce, pour quelque raison que ce soit.

Le Président J-C DELATRE



Le Secrétaire Régis SANCHEZ

Sough

L'OFFICIEL 66 N°5 DU 12/09/25 SAISON 2025/2026

Page 6 sur 9